

G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

**COMPTE RENDU DE LA REUNION CONJOINTE
DES MINISTRES EN CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE, ET
DE TUTELLE DU G5 SAHEL
(BAMAKO, 08 JANVIER 2018)**



1. Le 8 janvier 2018 à Bamako, s'est tenue la première réunion ministérielle conjointe-G5 Sahel, regroupant les Ministres en charge des Affaires Etrangères, de la Défense et de Tutelle du G5 Sahel, le Président du Comité de Défense et de Sécurité (CDS), les Chefs d'état-major généraux des Armées (CEMGA-CEMA), le Secrétariat permanent du G5 Sahel et le Commandant de la Force conjointe (COMANFOR-FC-G5S).
2. Cette réunion conjointe a été organisée suite à la réunion de concertation des Ministres des Affaires Etrangères du G5 Sahel, tenue à Bruxelles le 11 décembre 2017, et se situait :
 - a. en prélude à la montée en puissance de la FC-G5 Sahel, prévue en mars 2018,
 - b. dans la perspective de plusieurs rendez-vous internationaux qui iinterpellent le G5S dans l'immédiat:
 - Réunion de travail des Ministres de la Défense, des Chefs d'état-major des Armées, et du COMANFOR-G5S sur la mise en œuvre des orientations du Sommet de la Celle Saint-Cloud sur la FC-G5 Sahel, prévue le 15 janvier 2018 à Paris ;
 - Réunion ministérielle de coordination sur l'opérationnalisation de la FC-G5S, prévue à Riyad (Arabie Saoudite, janvier 2018).
 - "Conférence internationale sur la sécurité et le développement au Sahel", prévue le 23 février 2018 à Bruxelles, qui vise à mobiliser des contributions suffisantes en faveur de l'opérationnalisation rapide de la Force Conjointe du G5 Sahel.
3. La réunion avait pour objectif global d'assurer l'appropriation optimale par les Ministres-G5 Sahel et le Secrétariat permanent de l'ensemble du processus d'opérationnalisation de la FC-G5 Sahel aux plans politique, institutionnel, opérationnel, financier, de l'information et de la communication.

Spécifiquement, elle visait à :

- i. Accélérer le processus d'opérationnalisation de la FC-G5S, par la mise en œuvre des décisions, recommandations et orientations issues des éléments suivants :
 - a. Réunion de concertation des Ministres en charge des Affaires Etrangères du G5 Sahel (Bruxelles, 11 décembre 2017) ;
 - b. le Sommet de la Celle Saint-Cloud sur la FC-G5 Sahel, tenu le 13 décembre 2017 ;
 - c. la résolution 2391(2017) du 8 décembre 2017 du Conseil de sécurité annonçant la conclusion dès que possible d'un accord technique entre l'ONU, l'UE et les Etats du G5 Sahel, en vue de fournir, par l'intermédiaire de la MINUSMA, un appui opérationnel et logistique spécial à la Force conjointe, selon certaines modalités.
- ii. Renforcer l'Architecture institutionnelle de la FC-G5S
 - création d'un Fonds fiduciaire de la Force conjointe ;
 - mise en place d'une Instance chargée du "Pilotage politique de la FC-G5S", au sein de l'Architecture de Commandement ;
 - création et opérationnalisation du "Groupe de soutien", prévu par le Concept d'opérations stratégiques de la FC-G5S et la résolution 2391(2017) du CSNU ;
 - mise en place d'un système d'information et de communication crédible et proactif de la FC-G5S.

4. La réunion ministérielle conjointe s'est tenue sous la présidence de **S.E.M Tiéman Hubert COULIBALY, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, Président du Conseil des Ministres du G5 Sahel.**

Les Ministres des Etats membres du G5 Sahel y ont pris part.

5. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du Secrétaire permanent du G5 Sahel, et l'allocution d'ouverture des travaux de la réunion ministérielle conjointe.

6. Dans son allocution d'ouverture des travaux S.E.M Tiéman Hubert COULIBALY, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, Président du Conseil des Ministres du G5 Sahel, a souligné les actes majeurs pris par nos Etats aux plans régional et international, dont particulièrement :

- l'inauguration du PCIAT (Poste de Commandement interarmées Tactique) de la FC-G5S par Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, Président en exercice du G5 Sahel, le 9 septembre 2017 à Sévaré;
- le déroulement de la première opération de la Force Conjointe (HAWBI) dans le fuseau transfrontalier central, le 27 octobre 2017 ;
- la tenue du Sommet de la Celle Saint-Cloud sur la FC-G5 Sahel, le 13 décembre 2017, qui a été précédé, d'une part, de la réunion de haut niveau des Chefs d'Etat sur le G5S, tenue le 18 septembre 2017 à New York, et,
- l'adoption à l'unanimité de la résolution 2391(2017) du 8 décembre 2017 du Conseil de Sécurité sur la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S), la présente réunion ministérielle conjointe de Bamako devrait nous permettre d'accélérer le processus d'opérationnalisation de la FC-G5S, de renforcer l'Architecture institutionnelle de la FC-G5S, et de mieux préparer une série d'échéances cruciales.

Aussi, a-t-il indiqué que dans ce contexte, la démarche commune du G5 sahel devrait s'articuler autour des leviers suivants :

- **premièrement**, le maintien d'un très haut niveau de préparation et de déploiement opérationnels de la FC-G5S, indispensables à l'acquisition effective des capacités militaires exigées pour atteindre sa pleine opérationnalisation, d'ici mars 2018 ;
- **deuxièmement**, le développement continu de l'interopérabilité de nos Forces de défense et de sécurité, d'une part, et, d'autre part, le renforcement de la synergie avec les autres Forces partenaires amies opérant dans notre espace G5 Sahel et ce, dans le cadre du nécessaire partage du fardeau sécuritaire transnational ;
- **troisièmement**, l'accélération de la mise en œuvre de la Résolution 2391(2017) sur la FC-G5S, notamment, la conclusion de l'Accord technique MINUSMA-FC-G5S ;
- **quatrièmement**, la constitution d'un système-G5S de financement, et de gestion administrative et financière, permettant de consolider la coordination, la mobilisation et l'utilisation efficiente des contributions à ladite Force, à travers notamment la création d'un Fonds fiduciaire assurant l'utilisation optimale du soutien en faveur de la FC-G5S ;
- **cinquièmement**, le renforcement du "Pilotage politique" de la FC-G5S, par la désignation d'un responsable chargé du plaidoyer politique et sécuritaire ;

- **sixièmement**, la mise en place rapide d'un mécanisme d'information et de communication performant et proactif de la FC-G5S.

7. Dans son discours introductif, le Secrétaire permanent du G5 Sahel a rappelé que durant quatre jours, les experts civils et militaires se sont penchés sur les questions de défense et de sécurité et sur celles relatives aux aspects institutionnels et partenariaux, afin de permettre l'opérationnalisation dans les conditions les meilleures de la FC-G5S. Cette rencontre qui s'est déroulée dans une bonne atmosphère empreinte de fraternité; d'amitié, de courtoisie et de compréhension mutuelle a permis de formuler les documents suivants qui seront soumis à l'approbation des Ministres :

- un projet de décision portant création d'un mécanisme de mobilisation, de coordination et de gestion des contributions à la FC-G5S ;
- un projet de règlement organique de la FC-G5S ;
- un projet de décision portant création, organisation et fonctionnement d'un comité de soutien et d'un contrôle de la FC-G5S.

Il a souligné que la réunion des experts a également abordé la mise en œuvre des décisions et recommandations de la précédente session ordinaire du Conseil des Ministres, notamment :

- les préparatifs de la « Conférence internationale sur la sécurité et le développement au Sahel » ;
- les annonces reçues au profit de la FC-G5S ;
- la circulation de l'information et la communication ;
- l'organisation de la Table ronde pour le financement de la première phase du Programme d'Investissements Prioritaires 2018-2020.

8. Le Général de Brigade M'Bemba Moussa KEITA, Chef d'état-major général des armées du Mali, Président du Comité de Défense et de Sécurité, a fait la synthèse des travaux de la Sixième (6ème) Réunion extraordinaire du Comité de Défense et de Sécurité format Défense (CDS-D), tenue à Bamako, le 07 janvier 2018.

Il a souligné les trois (3) évolutions majeures suivantes :

- concernant la chaîne de Commandement opérationnel de la FC-G5S : les Ministres en charge de la Défense sont intégrés à la Chaîne de Commandement.
- concernant le statut des troupes de la FC-G5S : Les Forces du G5 Sahel sont placées sous le contrôle opérationnel du Commandant de la Force conjointe.
- concernant le budget de la FC-G5S : Désignation du Ministre en charge de la Défense du pays assurant la présidence en exercice comme Ordonnateur du budget de la Force. Le Secrétaire permanent est désigné comme Ordonnateur-Délégué.

Par ailleurs, il a informé que le Comité de Défense et de Sécurité format Défense (CDS-D) a examiné et validé les projets de texte suivants :

- décision portant création du comité de soutien et du comité de contrôle ;
- cadre organique de la FC-G5S ;

- décision portant création d'un mécanisme de mobilisation, de coordination et de gestion des contributions à la FC-G5S.

A cet égard il a insisté sur :

- la nécessité de doter la FC-G5S, d'un mécanisme de gestion financière crédible et transparent ;
- et sur la priorité à accorder aux objectifs opérationnels de la FC-G5S ;

Enfin, le CDS-D a recommandé :

- la signature du projet de décision portant création du Bureau Défense et Sécurité ;
- la mise en place du Groupe de soutien conformément au CONOPS et à la résolution 2391 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies en vue d'assurer le plaidoyer politique au profit de la FC-G5S.

9. Le Secrétaire permanent a présenté le déroulement des travaux de la réunion des experts tenue du 04 au 06 janvier 2018 qui a élaboré la création d'un mécanisme d'appropriation au niveau sahélien des appuis de natures diverses émanant des Partenaires bilatéraux et multilatéraux en faveur de la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) dans sa phase d'opérationnalisation.

10. Après lecture par l'Expert défense et sécurité du projet de règlement organique sur la FC-G5S, et du projet de création d'un Fonds fiduciaire pour gérer les contributions financières en faveur de la FC-G5S, les Ministres ont demandé des modifications du projet de texte y relatif.

11. Les Ministres ont tenu un huis-clos intégral, en présence des Chefs d'état-major généraux des armées et du Commandant de la Force conjointe.

12. A l'issue de l'examen des relevés des conclusions de la réunion des experts préparatoire à la réunion ministérielle conjointe (Bamako, 04 au 06 janvier 2018), et de la sixième réunion extraordinaire du Comité de Défense et de Sécurité format Défense (Bamako, 07 janvier 2018),

La réunion ministérielle conjointe :

a adopté :

- le projet de règlement organique de la FC-G5S.

a décidé :

- la création d'un Fonds fiduciaire pour la FC-G5S destiné à recevoir les contributions des donateurs. Le fonctionnement et la gouvernance de ce Fonds s'articulent autour d'un comité de soutien et d'un comité de contrôle qui sont ouverts aux donateurs.

a instruit le Secrétaire permanent :

- d'élaborer un projet de manuel de procédures spécifique relatif à la gestion du Fonds fiduciaire pour la FC-G5S, au plus tard le 22 janvier 2018, sous la supervision du Ministre Malien de l'Economie et des Finances. Ce manuel de procédures spécifiques sera soumis à l'approbation des Etats ;
- Inviter les partenaires qui le souhaitent à prendre part à la rédaction du manuel de procédures et aux comités de soutien et de contrôle de la FC-G5S.

13. La réunion ministérielle conjointe remercie les partenaires qui ont déjà fait des annonces au profit de la Force conjointe et lance un appel à la Communauté Internationale pour prendre part à la Conférence Internationale sur la Sécurité et le Développement au Sahel qui se tiendra le 23 Février 2018 à Bruxelles et à la Table ronde de financement de la première phase du Programme d'Investissements Prioritaires 2018-2020 du G5 Sahel.

14. La réunion ministérielle conjointe a adressé ses félicitations aux experts pour le travail accompli.

15. Les Ministres en charge des Affaires étrangères, de la Défense et de Tutelle du G5 Sahel adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence **IBRAHIM BOUBACAR KEITA**, Président de la République du Mali, Chef de l'Etat, Président en exercice du G5 Sahel, pour son engagement personnel, le Gouvernement et le peuple maliens pour l'accueil chaleureux et les conditions de travail mises à leurs dispositions.

Fait à Bamako, le 08 janvier 2018

Pour la Réunion ministérielle conjointe-G5 Sahel



Tieman Hubert COULIBALY

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale
de la République du Mali.
Président du Conseil des Ministres